



JOB DESCRIPTION

1.0 DESCRIPTION :

1.1 ORGANISATION : ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

1.2 TITRE : Entraîneur(e) senior — Parcours

1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI : TEMPS PLEIN (EMPLOYÉ)

1.4 SUPERVISEUR(E) IMMÉDIAT(E) : Entraîneur(e) principal(e) de l'équipe nationale

1.5 ULTIME RESPONSABLE : Directeur(trice) de la haute performance

2.0 TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

2.1 GÉNÉRALES

Rowing Canada Aviron (RCA) s'engage à former des athlètes de calibre mondial et à leur permettre de remporter des médailles aux Jeux olympiques et à d'autres compétitions internationales majeures. L'entraîneur(e) senior — Parcours joue un rôle clé qui contribue à la stratégie de haute performance de RCA qui vise à améliorer le bassin d'athlètes en développement et favoriser une progression harmonieuse, de l'identification des talents à la performance d'élite.

Ce poste combine l'encadrement pratique au Centre national d'entraînement (CNE) de RCA avec le recrutement stratégique et le développement des athlètes. L'entraîneur(e) senior — Parcours travaille en étroite collaboration avec l'entraîneur(e) principal(e) de l'équipe nationale et le personnel de haute performance afin d'offrir du soutien quotidien à l'entraînement, suivre les progrès des athlètes et déployer des plans de performance individualisés qui remédient aux lacunes techniques, physiques et tactiques.

Au-delà de l'encadrement quotidien, la personne occupant ce poste doit identifier et recruter des athlètes ayant le potentiel de représenter le Canada au plus haut niveau. Cette personne doit aussi favoriser leur développement à long terme, établir des relations solides avec les athlètes et leurs entraîneurs, puis guider leur progression à travers le programme de développement des athlètes de RCA. Elle devra avoir une vision globale du développement des athlètes — habiletés techniques, tactiques, physiques, émotionnelles et liées à la vie quotidienne — s'appuyant sur des outils fondés sur des données probantes et des mécanismes de rétroaction.

L'entraîneur(e) senior — Parcours fait partie intégrante de la vision de RCA axée sur le succès international durable en veillant à ce que la prochaine génération de rameurs canadiens soit prête à répondre aux exigences de la compétition de niveau olympique.

L'entraîneur(e) senior — Parcours devra être titulaire au minimum d'une certification d'entraîneur de performance de RCA (ou l'équivalent) reconnue par RCA et l'Association canadienne des entraîneurs en plus de devoir faire la preuve d'une formation professionnelle continue. Il (elle) devra avoir de l'expérience en tant qu'entraîneur(e) d'équipes dans le cadre d'événements internationaux pour les moins de 23 ans ou plus et avoir déjà mené des équipes à des performances de haut niveau.

2,2 Tâches particulières

A. Entraîneur(e) au Centre national d'entraînement

- Fournir un soutien quotidien à l'entraînement dans le cadre des programmes et des événements organisés au Centre national d'entraînement de RCA (par exemple, les Jeux olympiques, les Championnats du monde, les Coupes du monde, les Jeux panaméricains, les Championnats du monde U23).
- Encadrer les athlètes en leur fournissant progressivement des conseils techniques, physiques et tactiques, conformément aux principes de l'entraîneur(e) principal(e) de l'équipe nationale.
- Élaborer et mettre en œuvre des critères et des procédures pour la sélection des équipes d'entraînement et de compétition, en collaboration avec le personnel de haute performance.
- Répartir efficacement les ressources pour les entraîneurs à travers les plans quotidiens, hebdomadaires et annuels établis par l'entraîneur(e)

principal(e) de l'équipe nationale.

- Mener des activités de sélection équitables et transparentes afin d'aider au classement des athlètes et à la formation des équipes.

B. Développement des athlètes

- Développer et gérer un groupe national d'athlètes afin de compter sur un solide bassin de talents.
- Recruter des athlètes et promouvoir des programmes visant à accroître la participation et l'engagement.
- Suivre les performances et réaliser des évaluations du profil de la médaille d'or afin de suivre les progrès des athlètes.
- Élaborer et mettre en œuvre des plans de performance individuelle de l'athlète (PPIA) adaptés aux besoins de développement.
- Donner des conseils sur le développement du parcours et les décisions clés afin d'optimiser la progression des athlètes.
- Impliquer les athlètes dans les activités de l'équipe nationale, notamment les événements et les camps.
- Identifier les lacunes individuelles en matière de développement et coordonner une aide ciblée avec les entraîneurs, les équipes SSMS et les ressources de HP.
- Planifier et organiser des visites, des camps et des stages conformes aux objectifs du parcours.
- Évaluer les capacités physiques, techniques et tactiques des athlètes par rapport à des critères de performance clés.
- Travailler en collaboration avec les entraîneurs et les experts en haute performance afin de mettre en œuvre des stratégies de soutien pour les athlètes du parcours.
- Collaborer avec les athlètes identifiés comme talents et leurs entraîneurs afin de leur garantir l'accès à des ressources et à des conseils de développement ciblés, favorisant ainsi leur progression au sein du programme de haute performance de RCA.
- Soutenir le développement des plans d'entraînement annuel et des programmes d'entraînement.

C. Mentorat et participation des entraîneurs

- Agir en tant que mentor(e) et maintenir le lien avec les entraîneurs des athlètes identifiés au sein du groupe d'athlètes.
- Promouvoir et participer aux initiatives de développement du CNE ainsi qu'aux autres initiatives de RCA pour les entraîneurs.

D. Autre

- Suivre les progrès des athlètes et tenir des registres précis des résultats obtenus pendant les entraînements et les compétitions.

3. Niveaux de supervision

L'entraîneur(e) senior — Parcours relève de l'entraîneur(e) principal(e) de l'équipe nationale et, ultimement, du (de la) directeur(trice) de la haute performance.

4. Pouvoir de décision

L'entraîneur(e) senior — Parcours participe aux réunions spécifiques aux exigences du poste et est chargé de formuler des recommandations et d'apporter sa contribution, le cas échéant. Il ou elle dispose de l'autorité suffisante pour agir dans la gestion quotidienne des domaines du programme, conformément aux politiques de RCA et à la description du poste. Au-delà de ces limites, il est tenu de faire approuver ses décisions par le responsable du programme concerné.

5. Indicateurs de performance clés

1. Taux de progression des athlètes — Pourcentage d'athlètes passant des programmes de Prochaine génération (NextGen) au Centre national d'entraînement ou à l'équipe nationale senior.
2. Mesures d'amélioration de la performance — Améliorations mesurables de la performance des athlètes (par exemple, résultats à l'ergomètre, résultats de course, évaluations du profil de la médaille d'or) observées au fil du temps.
3. Qualité et efficacité des plans de performance individuels des athlètes (PPIA) — Nombre d'athlètes bénéficiant d'un PPIA actif et efficacité de ces plans pour combler les écarts de performance.
4. Participation des entraîneurs et incidence du mentorat — Nombre d'entraîneurs soutenus ou encadrés grâce au mentorat et rétroaction sur la qualité de la participation et du transfert de connaissances.
5. Succès de l'identification et du recrutement des talents — Nombre de nouveaux athlètes identifiés grâce aux initiatives d'identification des talents, rétention et progression de ces athlètes au sein du parcours de haute performance.